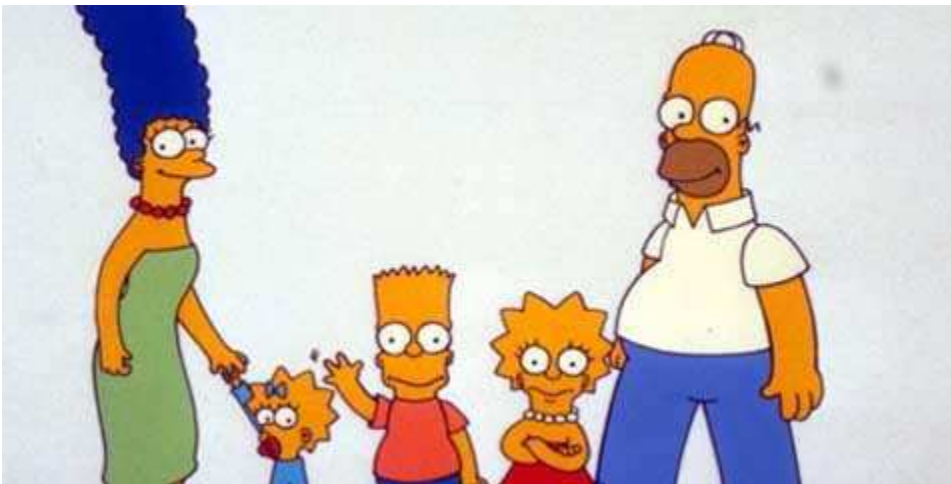


les quotidiennes

Publié par Les Quotidiennes (<http://www.lesquotidiennes.com>)

La double journée des femmes, un mythe?

Economie | 10:50 Les hommes suisses sont parmi les Européens les plus impliqués dans les tâches ménagères, tandis que les femmes sont championnes du temps partiel. Résultat, la charge de travail des uns et des autres est à peu près égale en nombre d'heures. C'est ce révèle l'Office fédérale de la statistique.



Famille classique que celle des Simpsons, la fantaisie en plus

Marie-Claude Martin | 14-09-2009 | 10:50

Voilà qui va réjouir tous ceux qui ne supportent plus le «féminisme correct.» Cité chaque 8 mars comme un exemple indiscutable de l'injustice faite aux femmes, la double journée – travailler comme un homme le jour et assumer les tâches domestiques le soir – serait un mythe! Pas sur l'ensemble de la planète (13% de travail en plus pour les femmes selon l'ONU) mais en Suisse.

C'est ce que révèle [l'étude publiée](#) [1] par l'Office fédérale de la statistique. Non, les hommes ne travaillent pas moins que leurs compagnes! Non, ils ne gigotent pas forcément devant leur wifi pendant que leur moitié passe l'aspirateur. Et s'il faut parler de double journée, elle est autant le fait des hommes que des femmes. Sauf que la nature du travail n'est pas le même, sa valeur non plus.



Progrès en partage des tâches

Bonne nouvelle: les Suisses sont, après les Hongrois et les Allemands, les Européens les plus impliqués dans le partage des tâches domestiques et familiales: 18,1 heures par semaine. Même si c'est la moitié moins que le travail effectué par leurs compagnes, leur contribution suffit à répartir la charge de travail entre hommes et femmes, puisque la plupart des Suissesses travaillent à temps partiel.

[Le pic est observable](#) [2] chez les pères et les mères élevant un ou plusieurs enfants de moins de 7 ans: 72 heures hebdomadaires pour chacun, mais distribuées différemment. Les personnes assumant seules leurs enfants sont soumises à un horaire comparable.

Egalité en heures, mais pas dans les faits

Si ces nouvelles statistiques sont encourageantes, et témoignent du désir des uns et des autres de concilier au mieux vie professionnelle et vie familiale, elles ne traduisent pas forcément une égalité dans les faits. "Le travail domestique et familial n'est pas porteur, comme le travail professionnel, de statut social. Il n'est pas reconnu comme créateur de richesse, ne donne pas droit à un salaire, ni aux assurances sociales qui lui sont liées, et enduit une dépendance financière de la personne qui s'en charge vis-à-vis d'un tiers", dit Rachel Vuaniaux, géographe et doctorante aux études genre.

Culture du temps partiel

Autre différence, le travail domestique et familial n'est pas forcément mesurable: «On peut calculer le temps passé à faire les courses ou à passer l'aspirateur, mais pas celui voué à la responsabilité du travail domestique et à sa charge mentale», dit Katja Branger, à l'origine de cette étude comparative, qui montre bien ce qui distingue la Suisse de ses voisins européens: [une vraie culture du temps partiel](#) [3](considéré comme tel à moins de 89%), surtout pour les femmes.

Temps partiel imposé ou choisi?

Encore une fois, les chiffres sont éclairants. Dans notre pays, la proportion de couples entre 23 et 49 ans où les deux travaillent à plein temps n'est que de 23% tandis qu'elle est la norme dans plusieurs pays d'Europe, du Portugal à la Finlande. A partir du premier enfant, cette proportion chute à 8%. Mais ce temps partiel, souvent idéalisé par les médias et sublimé par les bobos, est-il vraiment la panacée? Et d'abord, est-il vraiment choisi?

Raisons fiscales

«Il n'existe pas de statistiques sur la question, sinon que 10,3% de femmes sont en sous-emplois, c'est-à-dire qu'elles souhaiteraient travailler plus mais ne le peuvent pas. On sait aussi que pour des raisons fiscales et de coût de prise en charge des enfants, il est parfois économiquement profitable de travailler moins», poursuit Katja Branger. Les taux d'activité de 60% et moins sont très fréquents chez les femmes.

Effritement de la société salariale

Françoise Messant-Laurent, sociologue du travail, se méfie du temps partiel qui reproduit le schéma classique de la distribution des rôles et justifie le manque d'infrastructures parascolaires. «C'est un facteur de précarisation et une forme d'effritement de la société salariale, avec une multiplication des contrats précaires, travail sur appel, mandat, externalisation, intérimaire, jobs du week-end ou de la nuit. Il n'y a pas que les femmes qui en souffrent, les jeunes sont dans la même situation aujourd'hui: quand ils sont engagés, ils le sont à temps partiel. Leur promotion? Un plein temps!»

35 heures contre 42,4

Mais dans un pays où la moyenne d'heures travaillées est de 42,4h hebdomadaires (une des plus élevées d'Europe) peut-on faire autrement que du temps partiel pour concilier vie professionnelle et familiale? Pour comparaison: une Française à temps plein travaille 35 heures. Chez nous, son horaire correspondrait à un 80%!

Liens:

[1] <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/news/medienmitteilungen.Document.124474.pdf>

[2] <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/20/05/blank/key/Vereinbarkeit/04.html>

[3] <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/20/05/blank/key/Vereinbarkeit/01.html>